



Place reine Astrid, 2
7500 Tournai
069.45.25.90

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

REGULARITE :

Les élèves sont tenus de fréquenter **régulièrement** les cours.

Dans le cas d'un congé pour cause de maladie, il conviendra de fournir un **certificat médical** si l'absence prévue dure plus de trois jours consécutifs. Dans les autres circonstances, **une justification écrite** s'imposera absolument, justification fournie par la personne responsable lorsque l'élève est en âge d'obligation scolaire, par l'adulte si celui-ci vit de manière indépendante.

Les absences pour raisons exceptionnelles couvriront, en ordre principal, les absences inhérentes aux accouchements, aux hospitalisations consécutives à des accidents de travail ou autres, aux classes de plein air. Ici aussi, les justificatifs sont de rigueur.

Les absences dues à des difficultés accidentelles de communications viseront plus spécialement les conditions atmosphériques particulièrement défavorables (neige, verglas...), les grèves des moyens de transport en commun, les pannes occasionnelles de voiture.

Toute justification d'absence (certificat ou mot) doit être remise au(x) professeur(s) concerné(s) lors de la reprise de l'élève ou envoyée par courrier si l'absence est prolongée.

www.conservatoire.tournai.be
conservatoire@tournai.be

SECURITE :

Pour la sécurité de vos enfants, nous nous permettons d'insister tout particulièrement pour que, au Conservatoire comme en section décentralisée, ceux-ci arrivent **à l'heure exacte du cours** suivi et repartent ou soient repris **immédiatement après la leçon**.

En effet, nous ne disposons pas de l'infrastructure nécessaire à assurer la garderie des élèves, que ce soit à Tournai ou dans nos différentes antennes.

Les déplacements doivent être effectués par le chemin le plus direct, du domicile à l'école et inversement.

Nous invitons d'autre part tous les parents à **vérifier si le cours a bien lieu** avant de déposer leur(s) enfant(s), l'absence pour cause légitime d'un professeur étant toujours possible. Dans ce cas, une affichette précisant le nom et le cours du professeur absent est apposée sur la porte de l'établissement.

Il est également possible de consulter notre site Internet : onglet « Dernière minute ! » où les absences des professeurs seront signalées dès que possible (hormis possible problème technique).

Il est à noter que, hormis durant le mois de septembre où des contacts peuvent être pris avec les professeurs, seul le hall du Conservatoire est accessible aux parents.

DIVERS :

- Le règlement d'ordre intérieur complet est disponible sur simple demande auprès du secrétariat
- Dans le cadre de la promotion du Conservatoire, il est possible que votre enfant apparaisse sur une photo ou vidéo de spectacle ou de concert, dans la presse ou sur le site du Conservatoire. Si vous vous y opposez, merci de nous le faire savoir au plus vite.
- Les photocopies d'œuvres éditées sont interdites.
- Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD), applicable à partir du 25 mai 2018, la loi prévoit une obligation de déclaration des traitements de données. Toutefois, le traitement réalisé par des établissements d'enseignement concernant leurs élèves et étudiants est exempté de déclaration.
- **Tout renseignement peut être obtenu en contactant le secrétariat du Conservatoire, du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi de 13h à 19 h, et le samedi de 9 h à 12 h au ☎ 069 / 45 25 90 – conservatoire@tournai.be – www.conservatoire.tournai.be**

D'avance, nous vous remercions de votre intérêt.

Le Sous-Directeur, Thierry CUVELIER

Le Directeur, Daniel BURON

✂-----
A REMETTRE DES LA RENTREE SCOLAIRE AU SECRETARIAT (ou à un des professeurs)

Important : ce talon remis confirme l'inscription au Conservatoire

Je soussigné(e) responsable de l'élève
(NOM, Prénom), déclare avoir pris connaissance de la circulaire concernant la régularité et la sécurité des élèves. J'ai également noté que le règlement d'ordre intérieur des élèves était disponible sur demande, que les photocopies d'œuvres éditées étaient interdites, et qu'il est possible que l'élève apparaisse sur une photo ou vidéo de spectacle ou de concert, dans la presse ou sur le site du Conservatoire.

Fait à le

Signature :